

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 NOVEMBRE 2009

PRESENTS : 10

Absents excusés : Martial GOUNAND

SECRETARE : Sophie CRETIN

Ouverture de séance 20H 30

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 23 octobre 2009

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le procès verbal du 23 octobre 2009.

Avenant n°3 au contrat de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation des assainissements

Monsieur le Maire explique que me présent avenant vise à réduire le nombre initial des suivis de travaux de réhabilitation. En effet, 96 installations ont été réhabilitées au lieu des 126 initialement prévues. Soit une somme de **9 048 euros HT à retrancher** au montant du marché.

Le nouveau montant du marché s'élève à **85 381 euros HT**.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, autorise et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cet avenant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Encaissement des chèques « location SAFER »

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, accepte d'encaisser les chèques pour la location SAFER des terrains communaux pour un montant total de **1 209,32 €**.

Pose d'un panneau d'affichage devant la mairie

Dons associations

Monsieur le Maire informe le Conseil que le TELETHON 2009 organise une randonnée qui passera à Roset-Fluans le 5 décembre 2009 vers 12 H 00. La commune offrira une soupe aux randonneurs (environ 50). Une urne sera mise à disposition pour recevoir les dons.

Par ailleurs, différentes associations (AFM, Sclérose En Plaque Massif Jurassien, Jeunes Agriculteurs du Doubs, Association des amis du monument de la libération) ont adressé une demande de subvention.

Monsieur le Maire Invite le Conseil à statuer sur ces demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil, 8 voix pour, décide l'octroi de subvention à :

- Sclérose En Plaque Massif Jurassien,
- l' Association des amis du monument de la libération.

Deux propositions de montant de subvention sont faites :

- proposition 1 : 250 € pour Sclérose En Plaque, 250 € pour l'Association des amis du monument de la libération,
- proposition 2 : 300 € pour Sclérose En Plaque, 200€ pour l'Association des amis du monument de la libération.

Après en avoir délibéré, le Conseil, 7 voix pour, se prononce en faveur de la proposition 1. Ces dépenses seront imputées au compte 6574 chapitre 65.

Rapport des commissions :

Monsieur le Maire invite les différentes commissions à faire part au Conseil des prévisions 2010

Commission « Bois »:

A la suite de l'entretien avec l'agent ONF, pas de travaux prévus en 2010.

Commission « Routes » :

Report des travaux non réalisés en 2009 pour subventions non accordées :

- Chemin Pré Coucou,
- Parking Ecole/Mairie.

RUE DE SALANS :

- Enduit entretien route de Salans ➔ RD à la limite du Jura – 1287 ml

2 variantes : Enduit monocouche bitum avec bigravillonnage porphyre ➔ 24 000 € H.T.

Enduit ECF 18 000 € H.T

Ou

Réfection et renforcement pour un montant de 39 870 H.T.

Pose miroir rue de Salans zone 30 : 900 € H.T.

RUE DU BAS DES HOUS :

- Enduit d'entretien rue du bas des hous au carrefour de la Corne ➔985 m2

2 variantes : Enduit monocouche bitum avec bigravillonnage porphyre ➔21 000 € H.T.

Enduit ECF ➔ 16 000 € H.T

RUE DE CHARCHILLAC : évacuation eau de ruissellement, pose de grille, tranchée d'infiltration.

INTERSECTION RUE DES PERRIERES/RUE DES SAULNIERS :

Pose d'un « stop » rue des perrières.

CARREFOUR RUE DE LA CORNE/RUE DES SAULNIERS/RUE DU BAS DES HOUS

Pose d'un « cédez le passage » rue de la Corne.

- Entretien chaussée printemps : 2 000 €.

- ↳ touvenant,
- ↳ enrobé à froid,
- ↳ chemin château d'eau,
- ↳ rue de la Riotte.

Réseau électrique et éclairage public:

Renforcement du poste de transformation rue des Saulniers.

Suppression du poste « Cabine Haute » rue de Salans : 70 % de subvention.

Eclairage clocher église.

Pose de lampes de rues (pour mémoire 7 lampes posées en 2007 pour un coût de 2100 € T.T.C., subvention 31,3 %).

Bâtiments communaux :

- Réfection logements communaux au dessus de l'école,
- Pose panneaux d'affichage Mairie : 1150 € H.T.,
- Salle communale (mobilier),
- Défense incendie : 3 socles béton poteau incendie.

Assainissement : Révision du règlement de SPANC. Instauration d'une pénalité financière pour non-conformité.

Projet d'habitat : Permis d'aménager. Viabilisation courant 2010.

R.P.I : Avenir de l'école de Roset-Fluans.

Commission animation information communication action sociale :

- Vœux du Maire,
- Soirée cartes,
- Nettoyage de printemps,

- Un hameau à l'honneur : Fluans,
 - Concours pétanque,
 - 11 novembre,
 - Repas Anciens,
 - Noël enfants.
- Coût prévisionnel : 4 000 €.
- Site Internet.

Débats

Après en avoir débattu, le Conseil fixe pour 2010 les objectifs suivants :

Bois : Néant.

- Routes** :
- Priorité Rue du Pré Coucou + Parking école,
 - Pose miroir rue de Salans,
 - Dépôt de demande de subvention au titre de la DGE pour le renforcement et la réfection de la rue de Salans,
 - Rue du bas des Hous : enduit généralisé,
 - Entretien de printemps des routes,
 - Rue de Charchillac : évacuation eau de ruissellement.,
 - Pose de panneaux « STOP » sur la rue des Perrières, « Cédez le passage » sur la rue de la Corne.

Réseau électrique et éclairage public:

Renforcement du poste de transformation rue des Saulniers,
 Suppression du poste « Cabine Haute » rue de Salans,
 Eclairage clocher église,
 Pose de lampes de rues (pour mémoire 7 lampes posées en 2007 pour un coût de 2100 € T.T.C., subvention 31,3 %).

- Bâtiments communaux** :
- Pose panneau affichage Mairie,
 - Salle : mobilier,
 - Défense incendie : 3 socles béton.

- Projet Habitat** :
- Découpage parcellaire,
 - Dépôt de permis.

Assainissement : Révision du règlement de SPANC. Instauration d'une pénalité financière pour non-conformité.

Animation information communication action sociale :

- Vœux du Maire,
- Soirée cartes,
- Nettoyage de printemps,
- Un hameau à l'honneur : Fluans,
- Concours pétanque,
- 11 novembre,

- Repas Anciens,
 - Noël enfants.
- Coût prévisionnel : 4 000 €.
- Site Internet.

Divers :

Sapins de Noël

Analyse Eau :

Les résultats des analyses effectués par la DDASS indiquent une EAU CONFORME bactériologiquement aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualités pour les paramètres analysés.

Courrier de la Fédération de Pêche :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier que Monsieur le Président de la Fédération de Pêche du Doubs lui a adressé.

Le Président insiste pour une prise de conscience globale des comportements individuels et collectifs car, selon lui, les PCB ne sont probablement que la partie émergée de l'iceberg nommé « fongicides, pesticides, engrais, produits de traitement de surface, du bois, lindane, métaux lourds » infiniment plus dangereux pour leur diversité, leur additivité et la méconnaissance de leurs effets pour la santé.

Affouages :

Trois demandes sont arrivées après le 24 octobre 2009. Elles sont donc hors délai. Le Conseil est invité à statuer sur ces 3 demandes tardives.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de ne pas accepter ces 3 demandes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.

Le Maire,
Arnaud GROSPERRIN.